

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021

Faisant suite à la convocation par le Président, les adhérents de l'association « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le jeudi 12 mai 2022 à 9 heures 30 à Eurre.

Etaient présents : ALVAREZ Laure, BALESTRIERI Geneviève, BAREL Renée, BAUDOIN Jean-Louis, BLANC Pierre, BLES André, BOUCHET Jean-Luc, DANGLES Gérard, DIDIER Claude, GROULT Alain, JAVELAS Thierry, KOULLEN Georgette, LEONARDI Jean, MORDANT Jacqueline, NOAILHET Annie, ODDON Myriam, ROINAT Marc, SIBEUD Dominique, SILVESTRE Pierre, TERRASSE Marc, VEILLET Jean-Jacques (soit 21 personnes dont 18 votants).

Etaient présents en visioconférence : DUBOUT Lorette, BIANCHI Brigitte, DUCHAUX Marie-Claire, PEYRONEL Jacques, PERRIER Sandra, KLEEMANN Colette, MOUYSSET Henry, PFISTER Hubert, JACQUART Marie Françoise, DUPAIGNE Jean-Luc, GOMEZ Gérard, EMERY Marie, NICOLAS Hubert, AGERON Françoise, DUFRANNE Patrick, BADET Mireille, BADET Bernard, DEGRAND GUILLAUD Michel, MEZEI Catherine, WENCELIUS François (soit 20 personnes dont 17 votants).

Ont donné procuration :

HILAIRE	Jean Louis	Donne pouvoir à	Gérard Dangles
LUNEL	Madeleine	Donne pouvoir à	Hubert Pfister
NOIR	Dominique	Donne pouvoir à	Henry Mouysset
AYRAL	Jean Marc	Donne pouvoir à	Myriam Oddon
DUQUESNOY	Olivier	Donne pouvoir à	Jacques Peyronel
CLER	Mireille	Donne pouvoir à	Pierre Blanc
DECLÉ	Françoise	Donne pouvoir à	Hubert Pfister
WOLF	Netta	Donne pouvoir à	François Wencelius
SIMIAN	Fabienne	Donne pouvoir à	Jean Dorey
GREUTER	Henri	Donne pouvoir à	Geneviève Balestriéri
Commune	La Tronche	Donne pouvoir à	Marie Emery
WALTER	Michel	Donne pouvoir à	François Wencelius
ROUMEAS	Etiennette	Donne pouvoir à	Myriam Oddon
LALUT	Michelle	Donne pouvoir à	Myriam Oddon
STOLL	Celine	Donne pouvoir à	Jacques Peyronel
MATHIOT	Josette	Donne pouvoir à	François Wencelius
JAULMES	Christine	Donne pouvoir à	Geneviève Balestriéri

Soit 17 procurations mais seulement 16 valables, un mandataire, Monsieur Jean Dorey, étant absent.

Etaient excusés : Camping Bois du Chatelas, DAULON Mathilde directrice OT Dieulefit ; DECOSTERD André ; CHOUVY Caroline ; CAMPREDON Sabine ; VILLETTE Patrick, AYRAL Jean-Marc, DUQUESNOY Olivier, BLANCHARD Elisabeth, BOUVIER Jean-Marc, SALQUE François, CLER Mireille, LAROUSSE Martine, GAYRAUD Nathalie, COPPIN Leon, Mairie de Die, BESSET Laurent, XUEREF Bernard, SOUBEYRAN Daniel, MERLAN Marie-Anne, GUERIN Elisabeth, DOREY Jean (soit 22 personnes).

Soit 57 présents ou représentés, dont 51 votants ou représentés, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Association Loi 1901 n° W262001949

## Ordre du jour :

- Approbation du Compte Rendu de l'AG 2020 ;
- Rapport moral et d'activité 2021 ;
- Rapport Financier et approbation des comptes 2021 ;
- Budget prévisionnel 2022 ;
- Actions en cours en 2022 ;
- Appel à candidatures – Conseil d'Administration ;
- Informations concernant la Fédération ;
- Questions diverses.

Le président remercie les adhérentes et adhérents présents.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président souhaite rendre un hommage à Monsieur Philippe Faure, administrateur de l'association, qui est décédé au début de cette année 2022. Il a notamment présidé le groupe de travail qui a élaboré les nouveaux statuts de l'association. Ses compétences juridiques et son sens de l'écoute ont été salués par tous ceux qui ont contribué à la mise en place de ces nouveaux statuts.

Association Loi 1901 n° W262001949

## 1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2020.

Sans intervention particulière, l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2020 qui s'est tenue en juin 2021 est proposé au vote des adhérents :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : unanimité

**Le compte rendu de l'assemblée générale 2020 est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

## 2) Rapport moral et d'activité.

### a. Au sein de l'association nationale.

- i. Reprise des contacts avec la Fédération française de randonnée pédestre ;
- ii. Décision de relancer un Comité d'Itinéraires et des groupes de travail ;
- iii. Partenariat avec l'Office de Tourisme de Grenoble pour la mise en place de visites guidées par Sophie Baillarguet : « Sur les traces des protestants à Grenoble » ;
- iv. Travail tout au long de l'année sur les nouveaux statuts –Fédération ;
- v. Accueil d'un stagiaire de 3eme –février 2021 ;
- vi. Mise en place d'un financement participatif sur HelloAsso pour nous aider à mettre sur pieds notre exposition autour de l'exil des plantes. Plus d'informations sur la plateforme : <https://www.helloasso.com/associations/association-nationale-sur-les-pas-des-huguenots/collectes/financement-participatif-projet-sur-les-pas-des-huguenots> à diffuser dans vos réseaux ;
- vii. Participation Sommets du tourisme en Auvergne Rhône Alpes 18 et 19 oct.

### b. Variantes françaises.

- i. 375 km du Poët-Laval à Genève, reconnu ICCE en 2013 et GR®965 en 2015 ;
  - ii. 378 km branche cévenole de Mialet à Die, associée en 2015 et intégrée ICCE en 2017 ;
  - iii. 200 km branche queyrassine au départ de Brunissard, inauguration 2018 ;
  - iv. 180 km branche du Lubéron, au départ de Mérindol 2019 ;
  - v. 120 km de la Méditerranée aux Cévennes, de Aigues-Mortes à Mialet 2019
- Soit 1 253 km en France.

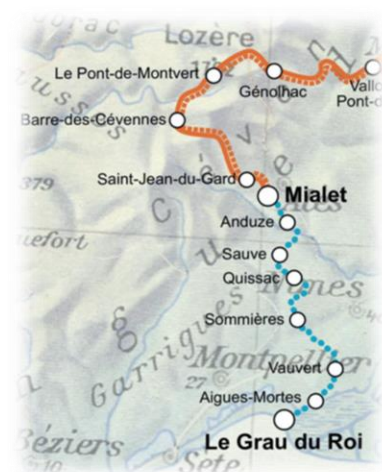
### c. Actions et manifestations dans les territoires.

#### i. Cévennes.

Nouveau site internet [www.chemins-camisards-cevennes.com](http://www.chemins-camisards-cevennes.com) et édition d'une brochure en 64 pages : "Le chemin Camisard et ses boucles de découverte".

#### ii. Gard.

Etablissement définitif du tracé de la variante Méditerranée-Cévennes :



Association Loi 1901 n° W262001949

- iii. Luberon / Baronnies Provençales / Diois.
  1. Homologation GR.
    - a. Dossiers finalisés : 84 depuis 2019, 26 en 2021 ;
    - b. Présentation au niveau national (FFRP) / juillet 2021 ;
    - c. Homologation annoncée par le CDRP 84 pour l'automne et balisage pour la fin de l'année, puis reportée par la FFRP / visioconférence du 8.11.21 (cf. Activités 2022).
  2. Actions en partenariat « AEVHL et HCHBP ».
    - a. Réflexion / adaptation des statuts de nos associations → intégration des missions de section locale de l'ANSPH (puis d'une Fédération) ;
    - b. Lancement de la branche Luberon / Baronnies Provençales du 9 et 11 octobre : 3 journées de randonnée et animations de Mérindol à Murs ;
    - c. D'un sentier d'exil à l'autre « Vaudois du Luberon vers les sentiers des Huguenots » du 13 au 16 mai, 3 jours de randonnée dans les Baronnies de Murs à Montbrun les bains ;
- iv. Ardèche – Boucle de l'Ouvèze.
  1. Découverte des sites qui reflètent la richesse du patrimoine historique ardéchois : ruines du château de Saint-Alban, pont romain du Pouzin, ruines du Couvent des Chèvres, Chapelle du prédicant du Vieux Rompon, cimetières protestants...
  2. Randonnée musicale – Journée du patrimoine 18 septembre 2021.  
Une randonnée musicale a été organisée en Ardèche, à Saint-Julien-en-Saint-Alban (07), avec possibilité d'acheter des produits dans les fermes traversées : Vinaigrerie Blacher et ferme Tallans. Les nombreux visiteurs ont pu parcourir les 7 km dans la bonne humeur.
- v. Drôme.

Exposition au Temple de Saillans–Journées du Patrimoine :

Une exposition au théâtre du Temple de Saillans (26) « la route des Huguenots, histoire d'un exode » a été déployée à l'occasion des Journées du Patrimoine. Les expositions, prêtées par le musée du Protestantisme Dauphinois de Le Poët Laval (26) avaient pour thème l'Edit de Nantes et l'exil des Huguenots. Sur les 2 jours, 228 visiteurs ont été décomptés
- vi. Isère.

Randonnée de 7 jours dans les Cévennes : La section Iséroise a organisé une randonnée de 7 jours sur la partie Cévenole, du 12 au 18 juin de Mialet jusqu'à Génolhac.

Un groupe de 26 joyeux marcheurs a cheminé sur les sentiers et découvert le patrimoine culturel et historique.
- d. Promotion et communication.
  - i. Site internet quadrilingue.

Refonte du site internet pour plus de dynamisme et de lisibilité avec une mise à jour des graphismes et fonctionnalités. 3500 connexions en 2021, avec une moyenne de 5 minutes par connexion. En ligne depuis le premier trimestre 2021.
  - ii. Brochure nationale. Recense tous les itinéraires pédestres, les tracés en cours, les boucles découvertes, les variantes vélo et équestres.
  - iii. Topoguide « Sur les pas des Huguenots – De la Drôme Provençale à Genève.
    - Description détaillée par étape ;
    - Portions de cartes IGN ;

- Hébergements, adresses pratiques et moyens d'accès ;
  - Pages historiques, patrimoniales, géographiques, faunistiques et floristiques.
- iv. On parle de Nous.
- Revue GR Sentiers Printemps 21 –Revue l'Alpe « Terres de protestantismes » article de Johannes Melsen – Le Monde le 16 janvier – Interview Radio Là ;
  - Dans le Dauphiné à l'occasion des rencontres à Livron ;
  - Trek Magazine, article mutualisé avec le Réseau des Grands itinéraires Pédestres ;
  - Site internet du Parc National des Cévennes, article d'Hubert PFISTER ;
  - Partenariat avec la Région et FORCLAZ, (la marque Trekking de Décathlon), sur le Blog de Décathlon.
- e. Partenariats nationaux.
- i. Réseau des grands itinéraires pédestres.
- Nous faisons partie de ce réseau qui regroupe une vingtaine de chemins porteurs et qui tend à favoriser la pratique de la grande itinérance en France.  
A ce titre nous participons à des stands communs dans les salons ou encore à des études prospectives et autres mutualisations de connaissances ou d'actions ;
  - Le site portail du Réseau des Grands Itinéraires Pédestres (RGIP) avec une carte interactive [www.itineranceenfrance.org](http://www.itineranceenfrance.org) ;
  - Une Newsletter interne ;
  - Des échanges d'expérience.
- ii. Les agences qui proposent notre offre.
- Pédestria : de 7 à 9 jours d'itinérance ;
  - Safrantours : de 3 à 6 jours d'itinérance ;
  - Vercors escapade : de 5 à 6 jours d'itinérance ;
  - Espace évasion : de 5 à 7 jours d'itinérance ;
  - Pédibus : : 7 jours d'itinérance ;
  - France Ecotours : : 7 jours d'itinérance ;
  - Office de tourisme de Dieulefit et Destination Drôme Provençale : séjours packagés de 3 jours ;
  - Sentiers de France et Vagabondages ;
  - La Pélerine.
- f. Partenariats internationaux.
- Union internationale SPHV : ANSPH « chef de file » 2021 ; AG 2021 / 4.12.2021  
Re-certification de l'ICE SPHV (2020/21) :
- Dossier produit par l'ANSPH et évalué par l'IEIC en 2020 ⇒ principales recommandations / structures internes des réseaux nationaux ; Comité scientifique ; communication numérisée avec les randonneurs, attractivité pour les jeunes, charte graphique ;
  - Re-certification de l'ICE SPHV pour 3 ans.
- Action commune UI SPHV / « Exil des plantes, de l'agriculture et de l'utilisation des produits agricoles » : expositions itinérantes / niveaux national et international + actions pour jeunes :
- Groupe de travail international (4.12.2021) / partage d'informations / projets nationaux (objectifs, messages, principes de mise en œuvre, actions prévues, financements envisagés)*





SUR LES PAS DES HUGUENOTS

ITINERAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE - GR®965  
**Association Nationale « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois »**  
Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux 8 Rue Garde de Dieu - 26220 DIEULEFIT  
[www.surlespasdeshuguenots.eu](http://www.surlespasdeshuguenots.eu) - [info@surlespasdeshuguenots.eu](mailto:info@surlespasdeshuguenots.eu)

Groupe de travail « France » (3.06, 16.09, 17.11.2021) / axes de travail retenus, résultats des recherches bibliographiques, décision de prendre l'article de O. Schaefer (*Valmasque*N°111) pour structurer l'exposition  
Coopération avec les autres ICE :

- Niveau *national* : Journée d'échanges avec représentants français des ICCE – ministère de la Culture (juin 2021) / Valorisation touristique et culturelle en France
- Niveau *international* sous l'égide de l'IEIC : participation Forum Kutaisi / ICE résilients et durables (29.09-1.10.2021).

Le rapport moral est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

Association Loi 1901 n° W262001949



### 3) Rapport financier.

Les comptes de l'association sont saisis en interne mais parallèlement transmis au cabinet comptable CERFRANCE.

Compte d'exploitation du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Compte	Libellé	Débit	Crédit
601100	Achats stockés	2 805,71	
604100	Prestations de service	80,00	
604101	Prestations de service - Zoom	152,91	
604102	Prestations de service - Illico Web	7 206,00	
604103	Prestations de service - Historia Mobilis	2 646,00	
604104	Prestations de service - Cerfrance	1 157,40	
606300	Fournitures d'entretien et petits équipements	100,98	
616100	Assurance - Maif	218,34	
623800	Divers - cadeaux	225,30	
625100	Frais de déplacements	2 564,51	
625700	Frais de réception - AG	134,05	
626100	Frais postaux	249,26	
626200	Téléphone et Internet	44,98	
641100	Salaires	10 572,16	
645100	Charges sociales - URSSAF	5 036,00	
645200	Charges sociales - Humanis	660,21	
645300	Charges sociales - caisse de retraite	1 182,60	
648000	Formation	50,00	
658600	Cotisations versées	187,00	
662100	Crédit mutuel - Frais bancaires	33,00	
662200	Crédit Agricole - Frais bancaires	127,99	
701100	Vente de produits finis (topo-guides)		869,60
740100	Subventions		9 843,38
756100	Cotisations - particuliers		1 935,00
756200	Cotisations - Hébergeurs		1 660,00
756300	Cotisations - Associations		650,00
756400	Cotisations - Communes		1 180,00
756500	Cotisations - Communautés de communes		9 510,00
756900	Cotisations - Entreprises		210,00
758800	Dons		2 265,50
758900	Crowdfunding		640,00
760001	Produits financiers		36,85
	<b>Totaux</b>	<b>35 434,40</b>	<b>28 800,33</b>
	<b>Résultat</b>	<b>6 634,07</b>	

Une subvention Leader de 16 680 € devait nous être versée en 2021. Un avis de contrôle de l'Agence des services de paiement qui s'est tenu en 2022 a suspendu le versement de cette subvention. Un point particulier sur ce sujet est développé lors de l'examen du budget prévisionnel.

Association Loi 1901 n° W262001949

En annexe : le détail des communes et communautés de communes adhérentes.

Remarque : La comptabilité 2020 a été perturbée par la mauvaise gestion de la comptable qui a été remerciée. Il s'en est suivi quelques difficultés pour rattraper les erreurs commises. Aussi, la comptabilité interne 2021 a été tenue en « recettes / dépenses », elle sera tenue en « créances / dettes » dès 2022 pour être en parfaite cohérence avec le cabinet comptable.

Trésorerie au 31 décembre 2021

<b>Trésorerie au 31/12/2021</b>		
	Crédit agricole - compte courant	3 353,85
	Crédit mutuel - compte courant	2 015,25
	Crédit mutuel - Livret	17 140,41
	Caisse	78,00
	<b>TOTAL</b>	<b>22 587,51</b>
<b>Dettes au 31/12/2021</b>		
	CCVD	15 000,00
	CCDB	12 810,00
	<b>Total des dettes</b>	<b>27 810,00</b>
<b>Subvention attendue</b>		
	Leader	16 880,00

Deux communautés de communes de la Drôme, CC Dieulefit / Bourdeaux et CC Val de Drôme, nous ont avancé les subventions Leader non encore versées. Nous nous engageons à rembourser ces sommes dès que notre trésorerie nous le permettra.

Le rapport financier est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**



#### 4) Budget prévisionnel.

	Prévision 2022		Réal 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>				
Achats divers			2 806	
Topo Fiches			80	
Dépliants nationaux 10000	2 200			
Dépliants internationaux 10000	0			
Fournitures bureau	300		101	
Documentations	500			
Affranchissement	800		250	
Adhésion Apidae	950			
Adhésion FFRP / RGIP	300			
Assurance MAIF	218		218	
Zoom	204		153	
Illico web	1 500		7 206	
Cabinet Comptable	1 335		1 157	
IPAMAC	700			
Salaire Laure	14 520		10 572	
Charges sociales - URSSAF	7 201		5 036	
Charges sociales - Retraite	2 210		1 843	
Formation Laure	922		50	
Frais de déplacements	1 886		2 565	
Historia Mobilis	100		2 646	
Frais réception (AG, etc..)	600		359	
Salon randonneur	1 500			
Téléphone / internet	540		45	
Cotisations versées	185		187	
Frais bancaires	156		161	
<b>Cotisations</b>		<b>18 940</b>		<b>15 145</b>
particuliers		2 200		1 935
Hébergeurs		2 080		1 660
Associations		1 820		650
Communes		2 280		1 180
Communautés de communes		10 000		9 510
Office de tourisme		350		
Entreprise		210		210
<b>Subventions</b>		<b>10 153</b>		<b>9 844</b>
Parc Chartreuse		1 000		
Parc Vercors		0		
Région Historia Mobilis		703		5 244
Isère		3 000		1 100
Drôme		3 000		3 500

Association Loi 1901 n° W262001949

	Subventions Dépliants		950		
	Subventions topofiches		0		
	Rembt topofiches Luberon		0		
	FDVA Délégation départementale Drôme		1 500		
<b>Ventes</b>			<b>1 540</b>		<b>870</b>
	ventes topoguides		1 540		870
<b>Aides</b>			<b>2 000</b>		<b>2 265</b>
	Dons		2 000		2 265
	Crédit agricole				
<b>Produits financiers</b>			6 194		<b>37</b>
	Intérêts bancaires		50		
	Fonds propres		6 144		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 827</b>	<b>38 827</b>	<b>35 435</b>	<b>28 161</b>
	<b>Résultat</b>		<b>0</b>		<b>-7 274</b>

Monsieur Claude Didier remarque que le total du réel 2021 dans le compte d'exploitation est différent de celui présenté dans le budget prévisionnel. Ceci est dû, d'une part à l'absence dans le budget prévisionnel des sommes encaissées en prévision du projet « Exil des plantes » (640 €) qui aurait dû être affectées à un compte d'attente, d'autre part à l'oubli d'une ligne de dépenses de charges sociales (660 €). Le compte « Exil des plantes » a été retiré pour la comparaison entre le réel 2021 et le prévisionnel 2022. Le compte d'exploitation présenté dans ce compte rendu tient compte de ces deux rectifications qui n'affectent pas le budget prévisionnel.

Ce budget est volontairement très resserré, ne comportant que les dépenses strictement indispensables au fonctionnement de l'association pour l'année 2022. Ceci est dû aux conclusions du contrôle effectué par l'Agence des services de paiement concernant la subvention Leader. Le contrôleur a détecté une erreur d'affectation par le service de gestion des candidatures : des frais de missions et de déplacements de Monsieur Johannes Melsen ont été déclarés en salaire au lieu d'être déclarés en prestations (Monsieur Johannes Melsen était salarié de la SCIC du Château de Poët Célarde et mis à disposition par cette SCIC). De ce fait le rapport du contrôleur est défavorable. Une commission va décider des suites à donner, cela peut amener au non-versement de la subvention restant due, mais aussi au remboursement des sommes déjà versées au titre de cette subvention. Il se peut aussi que la commission décide de ne pas retenir ce vice d'affectation qui n'est pas de notre fait mais de celui de la cellule qui a instruit le dossier. Un recours gracieux a été envoyé à l'ASP et à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous sommes donc dans une situation d'attente qui ne permet pas l'établissement serein d'un budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel est proposé au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité

**Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

## 5) Actions en cours en 2022.

### a. Activités dans les branches.

#### i. Le Queyras – Intervention de Monsieur Pierre Blanc.

Créée en 1985, l'association « Retour en Queyras » a pour vocation première d'entretenir et de développer des échanges avec les descendants d'émigrés queyrasiens, particulièrement ceux qui étaient établis en Allemagne.

Retour en Queyras est ainsi en relations suivies avec deux localités :

- Wurmberg dans le Bade-Wumtergerg, étape du sentier allemand (un jumelage a été établi avec cette ville) ;
- Carlsdorf, dans la Hesse, un grand village situé à 15 kilomètres de Bad-Karlshoffen, l'arrivée actuelle du sentier.

L'association est également en relation suivie avec les « Vallées vaudoises italiennes », limitrophes du Queyras, particulièrement avec le centre culturel vaudois de Torre-Pellice.

Retour en Queyras, qui a pris l'initiative du rattachement du secteur, a ainsi une pleine légitimité pour assurer le suivi de ce sentier.

#### Les atouts de Retour en Queyras :

- Les bonnes relations, anciennes et suivies, avec le secteur allemand ainsi qu'avec le Val Pellice, joint de raccordement du cheminement du Queyras ;
- Les bonnes relations avec les instances publiques du Queyras, particulièrement avec la communauté de communes et les communes – la création de l'association avait été initiée par les communes – et avec le parc régional.

Les écueils auxquels se heurte l'association pour le développement du sentier :

L'écueil principal tient au fait que le Queyras dispose déjà d'un réseau de sentiers très important, de l'ordre de 400 km, avec le GR®5, le GR®58, le tour du Queyras, les nombreux P.R.. Ainsi les instances du Queyras ne ressentent pas une forte nécessité de développer un nouveau sentier. L'initiative est vue d'un œil sympathique mais l'engagement financier est plus difficile à obtenir. Pour pallier cet écueil Retour en Queyras a d'abord fait en sorte que le cheminement retenu n'utilise que des sentiers existants. Dans la période actuelle, il est convenu de mieux valoriser le patrimoine existant de manière à faire ressortir l'intérêt culturel et historique du sentier. A cet effet une réunion de la section est prévue le 25 mai.

#### Les actions pour 2021 :

Elles sont restées très limitées, principalement en raison des restrictions dues au Covid. Par exemple, un accueil de nos amis de Wurmberg, prévu en juillet pour effectuer la partie Queyras du sentier, n'a pas pu se faire. Néanmoins les bonnes relations nécessaires ont été maintenues.

A noter que pour 2022, Retour en Queyras s'apprête à accueillir du 15 au 19 juin un groupe important (50 personnes) de Carsdorf et qu'une relance se fait vis-à-vis de Wurmberg.

Pour la transformation de l'association nationale en fédération, retour en Queyras a d'ores et déjà donné son accord.

#### ii. L'Ardèche.

Association Loi 1901 n° W262001949

- iii. La Drôme.  
Constitution prochaine d'une association, en priorité pour programmer le festival Voix d'Exils. Par ailleurs un groupe de travail s'est constitué à Livron (Patrimoine des 3 becs, Mairie, Entraide protestante...) de manière à décider formellement du tracé pour la traversée de Livron.
- iv. Luberon / Baronnies Provençales / Diois.
- v. Les Cévennes
- vi. Le Gard

Premiers travaux de l'équipe pionnière : toutefois, Hubert Pfister, Patricia Carlier et Henry Mouysset ont commencé à recenser toutes les thématiques et les lieux historiques (forts nombreux) traversés ou approchés par le chemin tracé par les services départementaux cette même année. Un comité scientifique a été rapidement créé. Objectif : varier au maximum les thématiques abordées afin que les randonneurs, vététistes, visiteurs découvrent toute la variété et la richesse de plus de deux siècles d'histoire huguenote gardoise, cela depuis la mer et la Tour de Constance jusqu'au Musée du Désert.

Création de l'association gardoise "Sur les pas des huguenots dans le Gard - De la Résistance à la République -" : il est apparu très vite qu'il était nécessaire de créer une association départementale à la fois pour que la Charte liée à tout itinéraire d'Intérêt Culturel Européen soit au mieux appliquée, mais aussi pour envisager de prendre en charge dès que possible, des accompagnements, des animations, des conférences, des spectacles....

Son siège se trouve à Cannes-et-Claran, lieu historiquement très fort, pratiquement au centre de l'itinéraire gardois, dont Sonia Aubry son maire défend ardemment notre projet et fait partie de notre conseil d'administration.

Lien avec département, Gard Tourisme et le PETR Vidourle-Camargue. Une convention est en cours.

Où en est le projet : décision d'inviter toutes les parties prenantes du projet, secteur par secteur du département : personnel des OT, élus, hébergeurs, historiens, particuliers...

Ainsi la "colonne vertébrale" du parcours prend forme avec 7 ou 8 "lieux phares" porteurs d'une thématique spécifique huguenote, lieux situés les uns des autres à une distance raisonnable pour être rejoints par des randonneurs. Bien entendu, les boucles ne sont pas exclues et certaines existantes sont déjà pratiquement opérationnelles.

Objectifs plus précis :

- œuvrer afin de rendre le chemin véritablement opérationnel en 2023 avec l'édition d'un topoguide complété par des petits guides liés à des boucles thématiques
- mise en place de panneaux historiques + système de "réalité-audio-augmentée" permettant, grâce au téléphone portable, de recueillir des informations, musiques, bruitages, voix enregistrées (ex : Lionnel Astier) permettant de s'imprégner totalement d'un site historique.

- b. Relation avec la Fédération française de randonnées pédestres. Comité d'itinéraire.
- c. Participation au salon du randonneur.

- 432 exposants ;
- 140 stands ;
- 13438 visiteurs ;
- Echanges avec environ 470 personnes ;
- Plus de 600 brochures distribuées

2 stands : un mutualisé avec la Drôme Provençale et un avec le Réseau des Grands Itinéraires Pédestres.

- d. Le projet « Exil des plantes ».
- Un groupe de travail constitué de 6 personnes ;
  - 4 réunions en 2021, 3 en 2022 ;

Association Loi 1901 n° W262001949



SUR LES PAS DES HUGUENOTS

ITINERAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE - GR®965

Association Nationale « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois »

Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux 8 Rue Garde de Dieu - 26220 DIEULEFIT

[www.surlespasdeshuguenots.eu](http://www.surlespasdeshuguenots.eu) - [info@surlespasdeshuguenots.eu](mailto:info@surlespasdeshuguenots.eu)

- Un titre « *Prendre racine en terre étrangère, des hommes et des plantes en exil* » ;
  - Document de travail de départ –Botaniste Otto Schaefer ;
  - Décision d'approfondir certains thèmes choisis ;
  - Travail autour de récits d'exilés ;
  - Recherches de financement.
- e. A l'international.
- UI SPHV : L'Italie est le nouveau « chef de file » depuis le 1.01.2022
- Action commune UI SPHV / « Exil des plantes, de l'agriculture et de l'utilisation des produits agricoles » : poursuite des travaux du GT « France » (26.01, 2.03, 13.04.22) et du GT international (lors de la réunion de l'UI SPHV – Le Poët-Laval le 30.04.22)
- Coopération avec les autres ICE
- au niveau *national* : participation à la création d'un module de formation à distance sur les ICCE organisée par le ministère de la Culture à Paris (16.03.22)
  - au niveau *international* : participation à la *Training Academy* organisée par l'IEIC à Fontainebleau (juin 2022) sur le thème du Tourisme culturel / renforcement de la coopération entre ICE, et de leur visibilité& notoriété auprès de leurs partenaires touristiques, culturels et institutionnels pour le développement durable local.
- Rencontre de l'Union Internationale du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022–Le Poët-Laval
- Séances de travail ;
  - Conférence de Bernard Foray Roux sur les pirates Huguenots ;
  - Visite de la Tour de Crest ;
  - Nombreux échanges et convivialité.

Association Loi 1901 n° W262001949





## 6) Renouvellement des administrateurs.

Deux administrateurs sont démissionnaires :

- Georgette Koullen ;
- Jean-jacques Dupuis.

Quatre adhérents sont candidats au poste d'administrateur :

- Geneviève Balestriéri ;
- Sandra Perrier ;
- Jacques Peyronel ;
- Henry Mouysset.

Le nouveau conseil se compose donc ainsi :

- Balestriéri Geneviève ;
- Blanc Pierre ;
- Boeyaert Joël ;
- Dangles Gérard ;
- Dorey Jean ;
- Mathiot Josette ;
- Mouysset Henry
- Oddon Myriam ;
- Perrier Sandra ;
- Peyronel Jacques ;
- Pfister Hubert ;
- Simian Fabienne ;
- Veillet Jean-Jacques ;
- Wencélius François.

La nouvelle composition du Conseil d'administration est proposée au vote des adhérents :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : Unanimité

**La nouvelle composition du Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

## 7) Information concernant la mutation de l'association en fédération.

Le président évoque les raisons qui ont conduit à la mutation de l'association en fédération :

L'association a été créée en 2011 à la demande des Communautés de Communes du Val de Drôme et de celle du Pays de Dieulefit-Bourdeaux, à cette époque elle ne gérait qu'un seul itinéraire partant de Le Poët-Laval à Genève. L'association « retour en Queyras » créée en 1985 devient une association « sœur » de l'association « Sur les pas des Huguenots ». En 2016 une association iséroise est créée pour assurer, au plus près des instances locales, la promotion du sentier. L'objectif final, et international, de l'association étant à la fois de relier la mer Méditerranée à la mer Baltique mais aussi de retracer l'ensemble des voies d'exil des Huguenots et des Vaudois, d'autres itinéraires complémentaires voient le jour : Cévennes, Luberon et Baronnies provençales, Ardèche, Gard, Drôme, Savoie. Ces itinéraires sont gérés, ou vont bientôt l'être, par des associations indépendantes de l'association nationale mais ayant le même objectif et respectant la Charte des valeurs émises par l'association nationale.

Les premières années l'association nationale a pu faire face aux dépenses de fonctionnement et de promotion grâce notamment aux diverses collectivités drômoises (communes, communautés

Association Loi 1901 n° W262001949

de communes, département) et aux subventions du programme européen Leader. Aujourd'hui ces financements baissent, ou même pour les subventions Leader, ne pourront être réactivées que dans trois ou quatre années. Cependant les frais de fonctionnement indispensables et incompressibles de l'association étant d'environ 40 000 €, il nous faut trouver ces financements non plus uniquement dans la Drôme, et dans une moindre mesure dans l'Isère, mais dans tous les territoires traversés par l'ensemble des sentiers. L'association nationale, qui n'aura bientôt plus d'attache locale, supporte pratiquement exclusivement les frais de fonctionnement et de promotion de l'ensemble des sentiers bien qu'ils profitent à l'ensemble des associations locales. Il a donc été décidé de proposer aux adhérents la mutation de l'association en fédération pour deux raisons essentielles :

- Participation aux budget général de fonctionnement ;
- Coordination des actions et respect des valeurs édictées par la fédération.

Quelques voix demandant quelles seraient les conditions financières demandées aux associations locales, le président précise :

- Les associations locales seront adhérentes de la fédération, elles devront donc versées une cotisation dont le montant devra être peu élevé ;
- Les associations locales encaisseront toutes les cotisations et subventions qu'elles pourront obtenir des particuliers, hébergeurs, commerces, communes, communautés de communes, départements, office de tourisme, etc..
- Une contribution au fonctionnement général leur sera demandée.

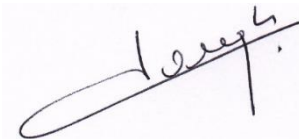
Si le principe de mutation en fédération est accepté par les adhérents lors de l'assemblée générale extraordinaire qui va suivre, un groupe de travail sera constitué, composé des représentants de l'ensemble des associations locales créées ou en cours de création, afin de définir les modalités des relations administratives et financières entre fédération et association adhérentes.

## 8) Questions diverses.

Monsieur Jacques Peyronel remarque que plusieurs branches ont leur terminaison dans la Drôme. Il propose, plutôt que de constituer des associations séparées gérant chacune une section de sentier dans la Drôme, de réunir dans une même association les représentants de chacune des branches concernées.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13 heures.

Le président



La secrétaire



Association « Sur les pas des Huguenots »  
Communauté de Communes du Pays de Dieulefit  
8, rue Garde de Dieu  
26220 Dieulefit  
Siret 533 623 260 00015 - APE 0499Z

Association Loi 1901 n° W262001949